

LES GROUPES DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Pour mieux s'orienter dans un monde complexe

Les interventions systémiques coopératives

5^{ème} principe

la coopération repose sur un objectif commun...

*On peut définir l'objectif comme une cause finale,
structurant rétroactivement les comportements
et leur donnant (une grande partie de) leur sens.*

L'objectif est en réalité toujours un mélange (un système) d'objectifs

- Il y a les objectifs des personnes consultantes, qui peuvent être formalisés ou précisés selon certains critères
- Il y a l'objectif des accompagnants, qui devrait se résumer à traiter au fur et à mesure les problèmes qu'ils ont au fur et à mesure de la construction et de l'évolution du " système d'intervention " (consultants + intervenants) et au maintien du cadre de travail dans ses dimensions explicite et implicite.

*C'est l'accord sur un objectif, à l'occasion d'une demande,
qui fonde la légitimité d'un travail commun, et donc de l'intervention*

Chaque approche a sa manière de définir un objectif. Parfois elle ne retient que l'objectif de l'intervenant (dans le sens d'un projet (bon) pour le client), considérant que la "demande" de la personne est « erronée », « trompeuse » ou encore « latente », « cachée », « inconsciente »...

*Le point de vue défendu ici est de considérer la demande
telle qu'elle est formulée comme « vraie »,
celle avec laquelle il faut en tout cas entreprendre le travail.*

Elle pourra bien sûr évoluer, se modifier, s'enrichir, se contredire même sans être pour autant désavouée ou fausse, ou mensongère... Toute demande est complexe et doit être considérée dans son processus, lié à la relation avec les personnes auxquelles elle est adressée. Elle exprime donc parfaitement les contradictions « normales » des demandeurs, leurs peurs et leur prudence. Personne ne demande n'importe quoi à n'importe qui¹.

¹ Même si c'est « en faisant n'importe quoi qu'on devient n'importe qui » comme l'affirme Rémi Gaillard.